

ORIGINAL an: DF

Kopie an: 110 / RU

o.841.Irak-All.02

Reçu le 30.12.69  
à 17h45. Cherché à  
atteindre M. Rüedi  
avant 18h., en vain.  
Stoel

T é l é g r a m m e No 228

Beyrouth 30.12.1969 11h00

Politique

B e r n e

Suite mon 224. Selon Dumont, atteint par téléphone, la décision du gouvernement irakien de nous retirer le mandat de ses intérêts en RFA est définitive. Il attend incessamment la confirmation écrite. Dumont estime qu'une nouvelle démarche serait vouée à l'échec. Il estime également que ce serait aller trop loin que de chercher à tout prix à sauver ce mandat.

La manifestation populaire contre le jugement de Winterthur qui a eu lieu hier à Bagdad devant l'ambassade, sans doute avec l'approbation du gouvernement irakien, paraît confirmer la mauvaise disposition de ce dernier à notre égard. Dans ces conditions, renonce, pour moment en tout cas, me rendre Bagdad et attends d'éventuelles nouvelles indications et instructions votre part. A toutes fins utiles, vous signale que le service des communications téléphoniques internationales à Beyrouth est en grève depuis plusieurs jours.

Ambasuisse

Entretien avec M. Rüedi le 31.12.69 à 9h30 :

M. l'Ambassadeur Micheli a adressé hier un télégramme à notre Ambassadeur à Beyrouth, dont nous recevons copie (regrettons que discussion n'ait pu avoir lieu avec autorités irakiennes, laissons jugement situation à l'appréciation de l'Ambassadeur Dominicé); selon M. Rüedi, il n'y a donc rien à entreprendre pour l'instant.

E. 4508

30.12.1969 15h15 o.

Stoel

